

Autoévaluation de la COVID-19 de la Ville d'Ottawa

(Adaptation de l'outil provincial d'autoévaluation)

L'employé est tenu d'effectuer une autoévaluation au début de chaque quart de travail avant de se présenter sur son lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Le lieu de travail comprend aussi les installations dans la communauté ou les résidences privées visitées pendant la journée.

Nom : _____

Date : _____

Heure : _____

1. Éprouvez-vous actuellement l'un des symptômes suivants? Ou une combinaison de ces symptômes? Cochez tous les symptômes nouveaux, qui s'aggravent et **qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes connus** :

- Fièvre ou frissons, température de 37,8 degrés Celsius/100 degrés Fahrenheit ou plus
- Toux ou toux aboyante (le croup), notamment une toux persistante, plus prononcée que d'habitude ou bruit de sifflement en respirant, sans lien avec l'asthme, une réaction des voies respiratoires après une infection, une bronchopneumopathie chronique obstructive ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Essoufflement (souffle coupé, incapable de prendre de grandes respirations), sans lien avec l'asthme ou à d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Maux de gorge ou difficulté à avaler (déglutition douloureuse) sans lien avec des allergies saisonnières, un reflux acide ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Écoulement ou congestion nasale sans lien avec des allergies saisonnières, une exposition au froid ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Baisse ou perte de l'odorat ou du goût sans lien avec des allergies, des troubles neurologiques ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Conjonctivite, inflammation de l'œil, sans lien avec des orgelets récurrents ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants (*ne s'applique pas aux employés ayant moins de 19 ans)
- Problèmes digestifs comme la nausée ou les vomissements, la diarrhée, les maux de ventre sans lien avec un syndrome du côlon irritable, des crampes menstruelles, de l'anxiété chez les enfants ou d'autres problèmes de santé connus préexistants
- Chutes fréquentes pour les personnes âgées

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 1, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler immédiatement. Communiquez avec un [centre d'évaluation ou une clinique de soins COVID-19](#) pour prendre un rendez-vous afin de vous soumettre à un test. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

2. Présentez-vous actuellement l'un des symptômes suivants (ou une combinaison de ces symptômes) qui sont nouveaux, qui s'aggravent et **qui ne sont pas liés à d'autres causes ou conditions connues**? Si vous avez reçu un vaccin au cours des 48 dernières heures, et les symptômes ont commencé après avoir reçu le vaccin, répondez « Non ».

- Maux de tête inhabituels ou qui durent longtemps sans lien avec céphalées dites de tension, des migraines chroniques ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Douleurs musculaires ou aux articulations inhabituelles ou prolongées sans lien avec des lésions soudaines, la fibromyalgie ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants
- Fatigue extrême inhabituelle, épuisement, manque d'énergie, sans lien avec la dépression, l'insomnie, le dysfonctionnement thyroïdien ou une blessure soudaine, ou d'autres causes ou problèmes de santé connus préexistants

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 2, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler immédiatement. Communiquez avec un [centre d'évaluation ou une clinique de soins COVID-19](#) pour prendre un rendez-vous afin de vous soumettre à un test. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

3. Un médecin, un fournisseur de soins de santé ou un bureau de santé publique vous a-t-il dit que vous devriez vous isoler (rester à la maison) en ce moment? Cela peut être lié à une éclosion ou à une recherche de contacts.

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 3, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler immédiatement. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

4. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous reçu un résultat positif à la suite d'un test antigénique rapide ou d'un test effectué avec une trousse à domicile? Si vous avez reçu un test négatif à la suite d'un test PCR en laboratoire, répondez « non ».

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 4, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler immédiatement. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

5. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous reçu un avis d'exposition sur l'application Alerte COVID sur votre téléphone cellulaire? Si vous êtes pleinement vacciné ou si vous avez déjà subi un test de dépistage et que vous avez obtenu un résultat négatif, répondez « non ».

Pleinement vacciné signifie que 14 jours se sont écoulés depuis :

- votre deuxième dose d'un vaccin contre la COVID-19 à deux doses acceptées ou d'une combinaison de vaccins acceptés (Moderna, Pfizer-BioNTech ou AstraZeneca/COVISHIELD) OU
- votre seule dose du vaccin contre la COVID-19 à dose unique de Janssen (Johnson & Johnson.) OU
- une série complète de vaccins contre la COVID-19 sur la liste approuvée pour utilisation d'urgence par l'Organisation mondiale de la santé.

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 5, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les établissements de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler immédiatement. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

6. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous eu un contact physique rapproché avec une personne actuellement atteinte de la COVID-19? Si vous êtes pleinement vacciné et si Santé publique Ottawa ne vous a pas indiqué de vous auto-isoler, choisissez « non ».

On entend par « contacts physiques rapprochés » :

- Être à moins de 6 pieds, ou 2 mètres, pendant 15 minutes ou plus, cela inclut avoir de multiples contacts étroits pendant une durée totale de 15 minutes ou plus au cours d'une période de 24 heures (sans un masque de qualité médicale et une protection oculaire comme équipement de protection individuelle minimum pour lequel vous avez reçu une formation.)

- Un contact physique, c'est-à-dire se serrer la main, s'enlacer, s'embrasser, être à proximité d'une personne qui éternue ou qui tousse.
- Le fait d'habiter sous un même toit (cela exclut les personnes qui vivent dans un logement complètement séparé tel qu'un appartement indépendant au sous-sol)
- Fournir des soins à quelqu'un (p. ex., prendre soin d'un parent âgé).

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 6, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler. Communiquez avec un centre d'évaluation de la COVID-19 ou une clinique de soins pour prendre un rendez-vous de test. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

7. Une personne avec qui vous vivez présente-t-elle actuellement de nouveaux symptômes liés à la COVID-19 ou est-elle en attente de résultats de tests après avoir présenté des symptômes (par exemple, toux, fièvre, difficultés respiratoires, écoulement nasal)?
- Si vous êtes pleinement vacciné, répondez « non ».
 - Si la personne qui présente des symptômes a reçu un vaccin contre la COVID-19 dans les 48 heures et si elle souffre d'une forme modérée de mal de tête, de fatigue, de douleurs musculaires ou d'autres douleurs aux articulations qui s'est manifestée seulement après la vaccination, choisissez « non ».

- Oui
 Non

Si vous avez répondu oui à la question n° 7, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour connaître les prochaines étapes. D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler. Communiquez avec un centre d'évaluation de la COVID-19 ou une clinique de soins pour prendre un rendez-vous de test. Consultez le site Web de [Santé publique Ottawa](#) pour en savoir plus. Votre évaluation est terminée.

8. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada ET devez-vous vous mettre en quarantaine, conformément aux exigences fédérales? Si ces exigences ne s'appliquent pas à vous (par exemple, vous êtes pleinement vacciné et remplissez les conditions particulières, ou vous êtes un travailleur essentiel qui traverse régulièrement la frontière canado-américaine pour des raisons professionnelles), choisissez « non ».

Si vous avez répondu oui à la question n° 8, n'entrez pas dans le lieu de travail (y compris dans les lieux de travail en plein air, en totalité ou en partie). D'après vos réponses, vous devez vous auto-isoler immédiatement, conformément à la *Loi sur la mise en quarantaine* du gouvernement fédéral. Communiquez avec votre gestionnaire ou votre superviseur pour discuter de la possibilité de faire du télétravail ou de vous prévaloir d'autres options de congé. Votre évaluation est terminée.

Si vous avez répondu non à toutes les questions, vous pouvez entrer dans le lieu de travail. Gardez si possible une distance de 2 mètres (6 pieds) avec les personnes que vous croisez et portez un masque de contrôle à la source (tissu / jetable). Un EPI (masque médical et protection oculaire) est nécessaire si vous travaillez à moins de deux mètres d'une personne non masquée ou mal masquée sans protection adéquate (par exemple, plexiglas, cloison, mur).

Déclarez tout de suite à votre superviseur tous les symptômes que vous éprouvez.

Votre évaluation est terminée.



Je certifie qu'à ma connaissance, l'information que je donne pour répondre au questionnaire d'autoévaluation numérique de la COVID-19 est véridique et exacte. Il est entendu que si je réussis le dépistage ou si je dois m'auto-isoler afin de vérifier que je respecte les processus de dépistage, mon superviseur ou mon gestionnaire en sera informé. La Direction des services des ressources humaines de la Ville conservera aussi un relevé indiquant que j'ai réussi le dépistage pour pouvoir administrer toutes les demandes des employés se rapportant à la COVID-19, dont les demandes de congé.

Signature